



Votre présence importe

Assister à l'assemblée générale annuelle de l'ACNB, ce n'est pas seulement cocher une tâche, c'est aussi participer activement aux discussions, influencer les décisions et façonner l'avenir de notre association.

En participant, vous avez la possibilité de voter sur les motions proposées qui entraînent des changements positifs. De plus, c'est une occasion fantastique de nouer des liens avec d'autres membres, de développer la camaraderie et de renforcer notre association ensemble.



AGA : Motions et questions

Veillez à marquer vos calendriers et à respecter les délais de soumission !

Vos motions doivent être envoyées à officemanager@canb.ca avant le 28 mars 2024, tandis que les questions doivent être soumises à la même adresse électronique avant le 22 mai 2024, à 16 h.

N'oubliez pas qu'il est essentiel de soumettre vos propositions dans les délais pour qu'elles soient examinées lors de l'AGA 2024.

Réservez la date

L'ACNB est heureuse d'accueillir ses membres le 27 mai, de 11 h à 13 h, à l'occasion de son assemblée générale annuelle (AGA) hybride.

Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance, que vous décidiez de participer en personne ou via Zoom.

Pour participer en personne, envoyez votre nom et votre numéro de licence par courriel à generalinfo@canb.ca. L'AGA se tiendra au Centre des congrès de Fredericton, situé au 670 rue Queen, Fredericton, NB, E3B 1C2.

Pour y assister virtuellement, inscrivez-vous via Zoom en cliquant [ici](#).

*Rappel : Tous les participants doivent avoir une licence valide pour assister à l'AGA.





Élections de l'ACNB

L'ACNB est à la recherche de nouveaux visages pour rejoindre son équipe dynamique !

Nous acceptons les candidatures pour les postes ci-dessous jusqu'au 10 mai 2024.

Exécutif :

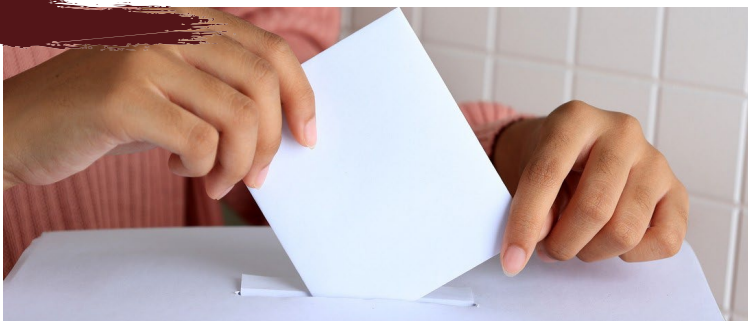
- (1) Présidence
- (1) Vice-présidence
- (1) Secrétaire
- (1) Trésorerie

*Les candidats éligibles doivent avoir accompli un mandat de 3 ans au sein du conseil d'administration.

Conseil d'administration et licences :

- (2) Conseil d'administration
- (5) Comité des examens et de l'accréditation

Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature dès aujourd'hui à certification@canb.ca



Sécurité des produits



L'ACNB a été informée par certains de ses membres de la nature incertaine de certains produits de consommation et cosmétiques utilisés dans des salons de beauté du Nouveau-Brunswick.

Étant donné que notre autorité se limite à la réglementation des services, nous encourageons les personnes qui souhaitent déposer une plainte concernant ces produits à s'adresser aux canaux pertinents de Santé Canada.

Pour signaler un incident ou déposer une plainte, veuillez contacter la Direction de la sécurité des produits de consommation et des produits dangereux de Santé Canada à cps-spc@hc-sc.gc.ca.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).



La saison de l'impôt sur le revenu



La saison de l'impôt sur le revenu des particuliers approchant à grands pas, assurez-vous d'être bien préparé et d'avoir en main tous les documents nécessaires.

Si vous ne parvenez pas à retrouver votre reçu de permit, contactez-nous à l'adresse generalinfo@canb.ca et nous vous enverrons une nouvelle copie.

Le saviez-vous ? Le coût de votre licence peut faire l'objet d'une réduction d'impôt !

Rappel sur le renouvellement de permit

L'ACNB souhaite vous rappeler que le renouvellement de permit d'avril 2024 s'accompagnera d'une légère augmentation des frais.

Cette augmentation a été approuvée lors de notre dernière AGA afin d'atténuer l'augmentation annuelle des coûts opérationnels et de renforcer ainsi le soutien aux services fournis par votre association.



Comment nous joindre

Restez informé et engagé en consultant régulièrement notre [site web](#) pour obtenir des mises à jour sur les avantages réservés aux membres, les événements à venir, les offres d'emploi et bien plus encore !

Bureau : 220 rue Whiting, Fredericton, NB

Téléphone : (506) 458-8087

Sans frais : 1 (800) 561-8087 (NB seulement)

Télécopieur : (506) 458-1354

Courriel : g_eneralinfo@canb.ca